

Descriptif :

Pour mettre en route un projet franco-allemand en participant aux projets-IN

Sommaire :

- Qui peut candidater ?
- Quels coûts sont éligibles ?
- [Le site internet dédié aux projets-In](#)
- Comment candidater ?

Candidatures jusqu'au 17 novembre 2023

L'OFAJ propose le 11 octobre à 17h un webinaire d'informations. - [Inscription préalable](#)

● Qui peut candidater ?

L'appel à projets s'adresse exclusivement aux binômes d'établissements franco-allemands, dont au moins l'un des deux assure un enseignement soutenu de la langue du partenaire (ex. section AbiBac, classe bilingue, classe bi-langues, section internationale ou section européenne).

● Quels coûts sont éligibles ?

L'OFAJ accorde une subvention pour les frais de déplacement conformément aux Directives, et le cas échéant, une subvention pour les frais de programme. Les rencontres en tiers-lieu bénéficient d'une subvention pour les frais de séjour.

● [Le site internet dédié aux projets-In](#)

Les personnes intéressées par les "projets-IN" pourront y consulter les projets de l'édition en cours et des éditions précédentes et auront accès à de plus amples informations sur le programme.

Les enseignants pourront y trouver du matériel pédagogique, ainsi qu'une source d'inspiration pour leurs propres échanges.

● Comment candidater ?

Une seule demande par projet sera soumise par l'un des deux partenaires du projet. Le contenu de la demande doit être convenu avec les enseignantes et enseignants concernés de l'établissement partenaire.

Il faut d'abord créer un compte utilisateur sur le site internet, puis remplir le [formulaire de candidature en ligne](#).

Toutes les informations sont disponibles sur l'espace "[Candidater](#)" du site internet des projets-IN.

Contact

Leonie Schmale
+49 30 288 757-31
schmale@ofaj.org

